

PROGRAMMES 2008 en français
Éléments du programme :

VOCABULAIRE	Cycle 2	Cycle 3
La démarche	<ul style="list-style-type: none"> - Activités spécifiques en classe et dans tous les enseignements 	<ul style="list-style-type: none"> - Séances et activités spécifiques - Sollicitation de tous les domaines d'enseignement pour le développement et la précision du vocabulaire - Attention du maître au vocabulaire employé , dans toutes les activités scolaires
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition quotidienne de mots nouveaux - Compréhension à l'oral et à l'écrit, expression précise - Mise en mots des expériences, des opinions et des sentiments 	<ul style="list-style-type: none"> - Extension et structuration du vocabulaire - Expression précise et correcte à l'oral comme à l'écrit - Compréhension à l'oral et à l'écrit - Mise en mots des expériences, des opinions, des sentiments
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de classement - Activités de compréhension, de mémorisation et d'emploi des mots - Activités d'utilisation de termes génériques - Activités d'initiation à l'usage des synonymes et des antonymes - Activités de familiarisation avec le dictionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'extension et de structuration du vocabulaire à partir de supports textuels intentionnellement choisis - Activités de découverte, de mémorisation et d'utilisation de mots nouveaux - Activités de mise en relation de sens entre les mots - Activités de mise en relation de sens et de forme entre les mots - Activités d'identification grammaticale de classes de mots - Activités d'utilisation régulière du dictionnaire

Progressions annuelles

Lecture du tableau :



La partie grisée foncée : année de l'apprentissage formel (ce qui n'exclut pas, bien entendu, que des notions aient été abordées auparavant)

Les parties grisées claires : l'apprentissage se poursuit pour être consolidé ou/et approfondi.

Acquisition du vocabulaire Domaines	Capacités à enseigner	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Lexique de la vie quotidienne et lexique scolaire	Utiliser des mots précis pour s'exprimer.					
	Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire.					
	Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires.					
	Savoir ce qu'est une abréviation (ex: « <i>adj</i> » dans un article de dictionnaire).					
Lexique des notions abstraites	Comprendre des sigles.					
	Utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, sensations et jugements.					
	Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits).					
Maîtrise du sens des mots Domaines	Capacités à enseigner	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Catégories sémantiques et champs lexicaux	Commencer à classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses) ou plus étroites et se référant au monde concret (ex. noms de fruits).					
	Trouver un ou des noms appartenant à une catégorie donnée (ex. un nom d'arbre, un nom de commerçant).					
	-Dans un texte, relever les mots d'un même domaine (ex. le vocabulaire de la mer).					

Maîtrise du sens des mots Domaines	Capacités à enseigner	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Synonymes et antonymes	Donner des synonymes (par exemple pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite).					
	-Utiliser des synonymes et des mots de sens contraire dans les activités d'expression orale et écrite.					
	- Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif ou un verbe d'action.					
	- Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom.					
	-Préciser, dans son contexte, le sens d'un mot connu; le distinguer d'autres sens possibles.					
	-Utiliser le contexte pour comprendre un mot inconnu; vérifier son sens dans le dictionnaire.					
Variations du sens des mots	-Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat (mots concrets: ex. <i>un pommier est un arbre fruitier</i>).					
	-Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant la précision spécifique à l'objet défini.					
	-Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex. <i>jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur</i>).					
	-Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré.					
	-Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex. <i>bon, délicieux, succulent</i>).					
Niveaux de langue	-Commencer à identifier les différents niveaux de langue.					

Les familles de mots Domaines	Capacités à enseigner	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Sens et construction des mots de même famille	- Regrouper des mots par familles;		■	■	■	
	- Trouver un ou des mots d'une famille donnée.		■	■	■	
	-Construire ou compléter des familles de mots.			■	■	■
	-Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt).					■
	-Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe .				■	■
	-Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement.					■
	-Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe.				■	■
	-Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens.					■
	-Regrouper des mots selon leur radical.					■
-Utiliser la construction d'un mot inconnu pour le comprendre.				■	■	
Lexique des activités de vocabulaire	-Connaître et utiliser oralement le vocabulaire concernant la construction des mots (radical, préfixe, suffixe, famille).				■	■

Utilisation du dictionnaire Domaines	Capacités à enseigner	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Ordre alphabétique	- Ranger des mots par ordre alphabétique.	■	■	■		
	- Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot ou en chercher le sens .		■	■	■	
	-Savoir épeler un mot; connaître l'ordre alphabétique; savoir classer des mots par ordre alphabétique.			■	■	■
Recherche du sens des mots	-Utiliser le dictionnaire pour rechercher le sens d'un mot.			■	■	■
	-Dans une définition du dictionnaire, identifier le terme générique.				■	■
	-Utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot (en particulier quand il en a plusieurs), ou sa classe, ou son orthographe, ou son niveau de langue.				■	■
	-Se servir des codes utilisés dans les articles de dictionnaire.				■	■
	-Utiliser avec aisance un dictionnaire.					■

Socle commun

La maîtrise de la langue française	Premier palier – fin CE1	Deuxième palier – fin CM2
Vocabulaire	<p>L'élève est capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié; -lire seul à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus; -lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge; -lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples; -dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court; -copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée; -écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales; -utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court; -écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes. 	<p>L'élève est capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis; -prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté; -lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte intégrales de la littérature jeunesse, adaptés à son âge; -lire seul et comprendre un énoncé, une consigne; -comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient; -dégager le thème d'un texte; -utiliser ses connaissances pour mieux réfléchir sur un texte (mieux le comprendre ou mieux l'écrire); -répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit; -rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire; -orthographier correctement un texte simple de dix lignes -lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire; -savoir utiliser un dictionnaire.

